Septembre 2019
N° 261

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MENARS

Echos de Ménars

Commune membre d'Agglopolys Communauté d'Agglomération de Blois

Agenda de septembre

1 - Inauguration du lavoir

2 - Conseil municipal

20 - Début de la visite gratuite des châteaux

26 - Journée cantonale

Réunion publique du Canton : Dans le cadre de la « Journée Cantonale » du Canton de Blois 2 (dont Ménars fait partie), une réunion publique est organisée

Le jeudi 26 septembre à 18 h 30

À la salle du Carroir à la Chaussée St Victor

L'occasion pour tout un chacun de parler avec Nicolas PERRUCHOT, Président du Conseil départemental et les deux conseillers du Canton (Marie-Hélène MILLET et Yves GEORGE) des questions qui vous préoccupent et de prendre connaissance des missions, des projets, des difficultés... du Département de Loir et Cher.

Travaux sur la voie SNCF : du 2 septembre au 13 décembre, d'importants travaux vont avoir lieu sur les voies SNCF entre Blois et Mer, ce qui occasionnera quelques nuisances en terme de bruit.

Ces nuisances seront particulièrement importantes lors des week-end des

28/29 septembre - 5/6 octobre - 19/20 octobre - 26/27 octobre - 9/10 novembre - 16/17 novembre - 30 novembre / 1er décembre - 7/8 décembre et le 11 novembre. En effet à ces dates, les travaux auront lieu la nuit !

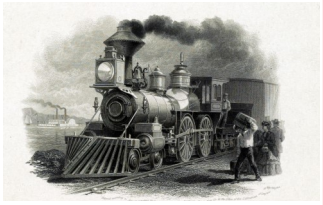

Ne soyons donc pas surpris... C'est sans doute le prix à payer pour une meilleure sécurité et—nous l'espérons - une meilleure ponctualité...

Les fiches horaires modifiées en fonction des travaux sont disponibles sur le site :
. . www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire

Etat civil : Mariage le 3 août de Hugo TRIOREAU et Céline BACLE

Prochaines réunions du Conseil municipal :
le 2 septembre à 19 h.
le 14 octobre à 19 h.
Les réunions du Conseil sont publiques.

Secrétariat de mairie : Ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Tel : 02 54 46 81 25

Fermeture du secrétariat du 26 septembre au 5 octobre inclus

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr
Site : www.menars.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

Etat de catastrophe naturelle : demande avait été faite par la Commune pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2018. Les services de l'Etat ont adressé le 23 août à la mairie une réponse **négative.** En effet, au regard du niveau d'humidité des sols superficiels à Ménars, le caractère anormal de la sécheresse n'est pas démontré.

Les échos de Ménars au service des Ménarsois : les colonnes de ce petit journal mensuel vous sont ouvertes. Vous pouvez proposer des articles (histoire locale, informations utiles, recettes de cuisine...) ou y passer des petites annonces. A vos plumes ! Adresser vos textes à la mairie (par courriel : mairie.menars@wanadoo.fr)

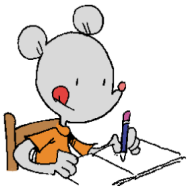

Abonnez-vous à la « news letter » de Ménars
(mairie.menars@wanadoo.fr)

Inauguration du lavoir de Ménars

Le 1er septembre, les Ménarsois inauguraient leur lavoir après plusieurs mois de restauration.

Abandonné par les lavandières dans les années 1950, acquis par la Commune en 2011, ce site (qui date de 1773) est ainsi devenu un lieu de promenade pour les Ménarsois et les habitants des Communes voisines, de détente et de services pour les cyclistes de la Loire à Vélo.

Préparé avec le CAUE de Blois, conduit sous la houlette de l'architecte Lorgeou et du paysagiste Sativa, le projet constitue globalement un investissement de 220 000 € financé à 60 % par la Région, le Département, la Fondation du patrimoine et son Club de mécènes, ainsi que par les particuliers ayant répondu à la souscription.

Le Maire, qui présidait l'inauguration, était entouré du Sénateur JM Jansens, des Député P. Brindeau et S. Baudu, du Vice Président du Conseil régional, Charles Fournier, du Président du Conseil départemental N. Perruchot, du Président d' Agglopolys Ch. Degruelle, du Président de la C.C.I. Y. Saumet, , de l'Adjudant-chef Courvoisier représentant la gendarmerie et de nombreux Maires voisins. Tous ont coupé le ruban tricolore devant de nombreux Ménarsois venus fêter l'évènement.

Messes : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.
Sauf la messe du dimanche 22 septembre à Averdon
Site internet de la paroisse : http://paroissedefosse.over-blog.com/

Gym - Détente : Reprise de la gym le mercredi 11 septembre à 19 h

Salle des Charmilles.

Tarif : 100 € pour l'année, plus 2 € d'adhésion à l'ASLM. Cours donnés par Emilie CHATEIGNER pendant 1 heure une fois par semaine, le mercredi.

Renseignements : Elisabeth EVRARD
Tel : 02.54.46.83.49

Les séances d'art floral reprennent le 17 octobre

Visite gratuite des châteaux

Cette année encore, grâce au Conseil départemental, les loir-et-chériens pourront se réapproprier une partie de leur patrimoine avec un accès gratuit aux châteaux de Cheverny et Talcy.

L'opération se déroulera du samedi 21 septembre au dimanche 20 octobre inclus.

A Cheverny, le billet donnera accès au château, aux secrets de Moulinsart et au parc au sein duquel les loir-et-chériens pourront découvrir le Jardin de l'amour (exposition de sculptures en bronze monumentales).

A Talcy, ils pourront visiter le château, le parcours visuel et sonore "Le chant des muses" mais aussi le pigeonnier, le pressoir et les jardins.

Les billets seront à réserver de manière exclusive et obligatoire depuis le site internet du Conseil départemental (www.departement41.fr) (pas d'inscription possible sur les sites). Les billets sont valables uniquement à la date de réservation choisie par les loir-et-chériens.

Comme l'an dernier, l'opération est strictement réservée aux loir-et-chériens, qui devront présenter un justificatif de domicile à l'entrée des sites.

L'amicale ménarsoise vous invite au Club de jeux, salle des charmilles

mercredi 4 septembre à 14h30
mercredi 18 septembre à 14h30
mercredi 2 octobre à 14h30
Mercredi 16 octobre à 14h30

Venez découvrir

LA GYMNASTIQUE CHINOISE

Accessible à tous les âges
Pour toutes les personnes en quête de bien-être

Lundi 16 SEPTEMBRE 2019 à 18h30
et
Mardi 17 SEPTEMBRE 2019 à 20h

Salle des Charmilles
41500 MENARS

Nous pourrons choisir le jour et l'heure qui conviendrait au plus grand nombre pour pratiquer ensemble tout au long de l'année.

Urgences médicales:

Pharmacies : Appeler le 3237 et identifiez votre commune

Médecins : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

Centre anti-poison : Appeler le 02 41 48 21 21

Kinésithérapeutes : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

Chirurgiens-dentistes : Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : Appeler le 02 54 78 17 26

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MENARS

« Échos de Ménars »
Mairie de Ménars — 41500 MENARS
Edité par la Commune de Ménars
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Yves George
Équipe de rédaction : F. Dos Santos, B. Favry, A. Laval, A. Rossignol. A. Talbot

Le Noyer a été introduit de Perse en Grèce, dès l'Antiquité, puis en Italie par les Romains. Le Noyer pousse en pleine lumière, isolé (du fait de sa nocivité : les feuilles et les racines contiennent de la juglone, substance toxique, qui donne des troubles à celui qui s'attarde sous son feuillage et attaque les arbres environnants). Il apprécie les sols profonds, bien drainés.

Le fruit est une drupe dont la graine est la noix et la pulpe se détache à maturité (très salissante si on la décortique pour extraire la noix). La production du noyer commence vers la quinzième année, et ce pendant 200 ans, mais au bout de 70-100 ans, sa production de noix faiblit.

Légendes et traditions : Chez les Romains, le Noyer était l'arbre de l'Enfer. Au Moyen Âge, le sabbat des sorcières se déroulait sous un énorme noyer : ce caractère magique provient sans doute du fait que le noyer n'est pas touché par la foudre.

La brou de noix (extrait de la chaire du fruit) sert en teinture de bois et en pigment pour peinture à l'huile. Le Noyer est cultivé pour la noix (Vallée de la Drôme, Isère, Périgord), comestible telle quelle, ou pressurée pour en extraire une excellente huile. L'huile la moins raffinée sert à faire du savon. Enfin le bois de Noyer est réputé pour les crosses de fusil et les meubles de qualité.

Les noyers sont nombreux à Ménars, en bord de Loire. Les écureuils et les Ménarsois aiment leurs noix.

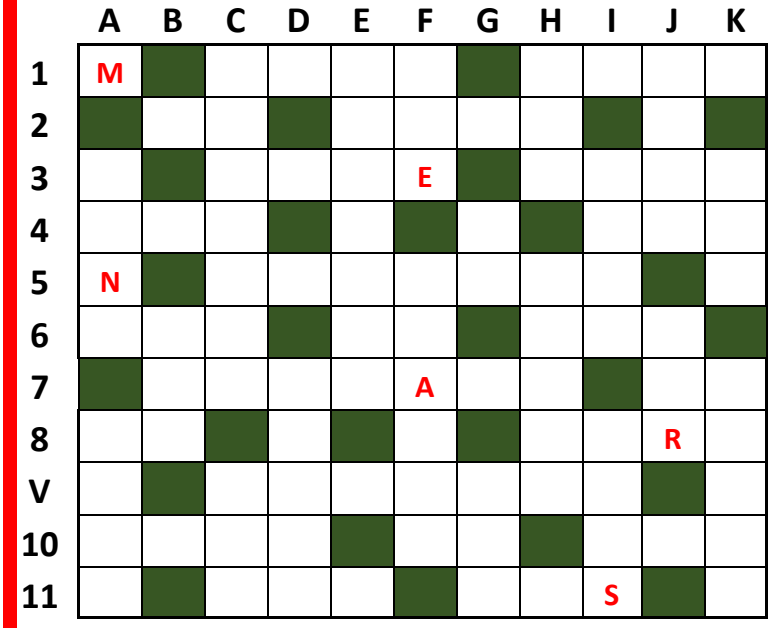

Verticalement : A/ Mouvement anarchiste - Vassal B/ Précisément là C/ Mouvement rapide et gai - Dépôt dans la bouteille D/ Tranquille E/ Petite pierre F/ Erodé - Elle a bien servi G/ Aux bouts du ventilateur - Les nôtres H/ Corde - Une balance ! I/ De naissance - En direction de J/ Soucoupe volante - Tête de tortue K/ Poème - Couvre chef basque.

Horizontalement : 1/ Batterie - Coulée 2/ Personnel - Vin italien 3/ Cochonne - Ventura intime 4/ 1ère page - Refuge douillet 5/ Chapeau 6/ Célèbre chanoine dijonnais - Difficulté - Très clair 7/ Ecchymose - Fleuve de Sibérie 8/ Unité de mesure chinoise - Saoul 9/ Diplôme universitaire 10/ Joyeuse - Au coeur du Léon - Artère 11/ Belle saison - Situé chez le notaire

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	L	A	V	O	I	R		E	O	L	E
2	I	T	E	R	A	T	I	O	N		R
3	G	E		I		T	O	N	D	R	E
4	E	L	S	A			N		E	R	S
5	R	I	A	N	T	E	S		S		
6	I	E		E	U	X		R		M	I
7	E	R	E		T	A		E	T	E	S
8	N		A	R	U	M	S		A	N	E
9	N		R	O	S	E	S		C	A	R
10	E		T	T		N		A	T	R	E
11	S	A	H	I	B		M	I	S	S	